

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC MARIA-CHAPDELAINÉ  
SAINT-EDMOND-LES-PLAINES**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Saint-Edmond-les-Plaines, tenue à la salle de délibérations du conseil, le lundi 4 juillet 2022 à 19 h 30.

**PRÉSENCES :**

Madame	Martine Verville, mairesse
Mesdames les conseillères	Carolle Bouchard Marlène Deschesnes Josée Lavoie
Messieurs les conseillers :	Martial Gauthier Tony Paré

**ABSENCE :**

Monsieur le conseiller	Bruno Simard
------------------------	--------------

**ÉGALEMENT PRÉSENTE :** Danielle Bernard, directrice générale et greffière-trésorière par intérim

**ASSISTANCE :** 4 personnes

---

**1. ACCUEIL DES MEMBRES**

**2. ADMINISTRATION**

- 2.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2.2 Lecture et adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire tenue le 6 juin 2022 et de la séance extraordinaire tenue le 9 juin 2022.
- 2.3 Déclaration des conflits d'intérêt
- 2.4 Approbation des salaires nets pour le mois de juin 2022
- 2.5 Liste des comptes de juin 2022
- 2.6 Portrait des familles d'ici
- 2.7 Abrogation de la résolution # 541-06-22/tonte de gazon
- 2.8 Demande de reprise des prélèvements sanguins à Saint-Edmond-les-Plaines

**3. RESSOURCES HUMAINES**

- 3.1. Embauche directeur général et greffier-trésorier
- 3.2. Embauche responsable des travaux publics
- 3.3. Embauche animatrices camp de jour
- 3.4. Politique salariale
- 3.5. Nomination adjointe à la direction

**4. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

- 4.1. Services de la SAAQ dispensés dans la MRC de Maria-Chapdelaine
- 4.2. Responsable de mission – Sécurité civile (actualisation des intervenants au plan de mesures d'urgence)

**5. VOIRIE**

- 5.1. MTQ – Contrat de déneigement sortie de paroisse
- 5.2. Programme d'aide à la voirie locale

**6. CORRESPONDANCE**

- 6.1. Maison Colombe-Veilleux

**7. REPRÉSENTATIONS DES ÉLUS SUR LEURS COMITÉS**

- 7.1.

**8. AFFAIRES NOUVELLES**

**9. FIN DE LA RENCONTRE**

## 1. ACCUEIL DES MEMBRES

À 19 h 30, Martine Verville, mairesse, préside et déclare la séance ouverte après avoir constaté le quorum.

## 2. ADMINISTRATION

### 2.1 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

555-07-22

**IL EST PROPOSÉ PAR** Marlène Deschesnes,

**APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS PRÉSENTS**

**QUE** l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

### 2.2 LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 6 JUIN 2022 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE TENUE LE 9 JUIN 2022.

556-07-22

**IL EST PROPOSÉ PAR** Tony Paré,

**APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS PRÉSENTS**

**D'**exempter la lecture et d'adopter les procès-verbaux de la séance ordinaire tenue le 6 juin 2022 et de la séance extraordinaire tenue le 9 juin

### 2.3 DÉCLARATION DES CONFLITS D'INTÉRÊT

Aucun conflit d'intérêt à déclarer.

### 2.4 APPROBATION DES SALAIRES NETS POUR LE MOIS DE JUIN 2022

557-07-22

**IL EST PROPOSÉ PAR** Josée Lavoie,

**APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS PRÉSENTS**

**QUE** le Conseil accepte le dépôt des salaires nets du mois de juin 2022 au montant de 14 259,01\$

### 2.5 LISTE DES COMPTES DE JUIN 2022

558-07-22

**IL EST PROPOSÉ PAR** Tony Paré,

**APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS PRÉSENTS**

**D'**accepter la liste des comptes à payer par le fonds général au montant de 60 263,14 \$ et par le fonds d'immobilisation pour un montant de 38 699,72 \$.

### 2.6 PORTRAIT DES FAMILLES D'ICI

La Télé du Haut-du-Lac tourne des émissions pour mettre en valeur les familles qui se sont démarquées dans chacune des municipalités de la MRC de Maria-Chapdelaine.

C'est la famille « Lapointe » qui a été sélectionnée pour la municipalité de Saint-Edmond-les-Plaines.

## 2.7 ABROGATION DE LA RÉSOLUTION # 541-06-22/TONTE DE GAZON

**CONSIDÉRANT QUE** le Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets a octroyé le contrat de tonte de gazon à une entreprise privée :

559-07-22

**IL EST PROPOSÉ PAR** Carolle Bouchard,

### **APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'abroger la résolution # 541-06-22.

## 2.8 DEMANDE DE REPRISE DES PRÉLÈVEMENTS SANGUINS À SAINT-EDMOND-LES-PLAINES

**CONSIDÉRANT QUE** le service de prélèvements est un service essentiel pour la population;

**CONSIDÉRANT QUE** le CLSC de Normandin est situé à plus de 10 kilomètres de Saint-Edmond-les-Plaines et l'hôpital de Dolbeau-Mistassini à plus de 30 kilomètres;

**CONSIDÉRANT QUE** depuis plusieurs mois, les citoyens de Saint-Edmond-les-Plaines n'ont plus accès aux prélèvements sanguins;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité compte plusieurs aînés sur son territoire;

560-07-22

**IL EST PROPOSÉ PAR** Tony Paré,

### **APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS PRÉSENTS**

**QUE** la municipalité de Saint-Edmond-les-Plaines demande au CIUSSS Saguenay-Lac-St-Jean, le retour des services de prélèvements sanguin afin d'en faire bénéficier toute la population de Saint-Edmond-les-Plaines;

**QUE** la présente résolution soit transmise à :

- Mme Nancy Guillemette, députée de Roberval, vice-présidente de la Commission de la culture et de l'éducation (nancy.guillemette.robe@assnat.qc.ca);
- M. Christian Dubé, ministre de la Santé et des Services sociaux, ministre responsable des Aînés et des Proches aidants suppléants (ministre@msss.gouv.qc.ca);
- M. François Legault, premier ministre (francois.legault.asso@assnat.qc.ca);
- Mme Julie Labbé, présidente-directrice générale du CIUSSS Saguenay-Lac-St-Jean (julie.labbe@ssss.gouv.qc.ca);
- Mme Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales et de l'Habitation (ministre@mamh.gouv.qc.ca).

## 3. RESSOURCES HUMAINES

### 3.1. EMBAUCHE D'UN DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER-TRÉSORIER

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité a procédé à un affichage de poste ainsi qu'à un processus d'embauche;

**CONSIDÉRANT QUE** le comité des ressources humaines a fait la recommandation de procéder à l'embauche;

561-07-22

**IL EST PROPOSÉ PAR** Josée Lavoie,

**APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS PRÉSENTS**

**DE** nommer monsieur Alexandre Pigeon au poste de directeur général et greffier-trésorier;

**DE** fixer au 1<sup>er</sup> août 2022 sa date d'entrée en fonction;

**D'**autoriser la mairesse à signer le contrat de travail de monsieur Pigeon;

**QUE** l'intérim assumé par madame Danielle Bernard prenne fin à la date effective d'entrée en fonction de monsieur Pigeon;

**DE** désigner monsieur Pigeon, à titre de directeur général et greffier-trésorier, comme responsable de l'accès à l'information au sens de *la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et la protection des renseignements personnels* et auprès de la Commission d'accès à l'information.

**3.2. EMBAUCHE RESPONSABLE DES TRAVAUX PUBLICS**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité a procédé à un affichage de poste ainsi qu'à un processus d'embauche;

**CONSIDÉRANT QUE** le comité des ressources humaines a fait la recommandation de procéder à l'embauche;

562-07-22

**IL EST PROPOSÉ PAR** Marlène Deschesnes,

**APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS PRÉSENTS**

**DE** nommer madame Karen Gaudreault au poste de responsable des travaux publics;

**DE** fixer au 20 juin 2022 sa date d'entrée en fonction;

**D'**autoriser la mairesse à signer le contrat de travail de madame Gaudreault.

**3.3. EMBAUCHE ANIMATRICES CAMP DE JOUR**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité a procédé à un affichage de poste ainsi qu'à un processus d'embauche;

**CONSIDÉRANT QUE** le comité des ressources humaines a fait la recommandation de procéder à l'embauche;

563-07-22

**IL EST PROPOSÉ PAR** Tony Paré,

**APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS PRÉSENTS**

**DE** nommer mesdames Roxanne Marcil et Léa Ménard aux postes d'animatrices de camp de jour;

**DE** fixer au 27 juin 2022 leur date d'entrée en fonction;

**D'**autoriser la directrice générale et greffière-trésorière par intérim à signer leurs contrats de travail.

### 3.4. POLITIQUE SALARIALE

Sujet reporté à une séance subséquente.

### 3.5. NOMINATION ADJOINTE À LA DIRECTION

**CONSIDÉRANT QU'**il y a lieu d'ajouter un poste d'adjointe à la direction dans l'organisation actuelle de la Municipalité;

**CONSIDÉRANT** la vaste expérience municipale de madame Danielle Bernard acquise au poste de directrice générale et greffière-trésorière pendant plus de 25 ans;

**CONSIDÉRANT QU'**elle assume, depuis le 12 avril dernier, la fonction de directrice générale et greffière-trésorière par intérim;

**CONSIDÉRANT** l'entrée en fonction de monsieur Alexandre Pigeon au poste de directeur général et greffier-trésorier le 1<sup>er</sup> août prochain;

564-07-22

**IL EST PROPOSÉ PAR** Martial Gauthier

#### **APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS PRÉSENTS**

**DE** nommer madame Danielle Bernard au poste d'adjointe à la direction à compter du 1<sup>er</sup> août 2022 et de modifier son contrat de travail en ce sens.

## 4. SÉCURITÉ PUBLIQUE

### 4.1. SERVICES DE LA SAAQ DISPENSÉS DANS LA MRC DE MARIA-CHAPDELAINE

**CONSIDÉRANT QUE**, depuis de nombreuses années, les conseils de la MRC de Maria-Chapdelaine qui se sont succédés ont demandé au gouvernement du Québec une plus grande présence des bureaux des différents Ministères dans le milieu;

**CONSIDÉRANT QU'**au cours des années, le conseil de la MRC a souligné, à de nombreuses occasions par voie de résolution, son insatisfaction à l'égard de la présence de services gouvernementaux dans le milieu;

**CONSIDÉRANT QUE** les citoyens de la MRC ont droit aux mêmes services que l'ensemble de la population régionale;

**CONSIDÉRANT QUE**, lorsque les citoyens de la MRC désirent faire leur examen pratique de conduite auprès de la *Société assurance automobile du Québec* (SAAQ), il ne leur est pas possible, par voie électronique, de prendre un rendez-vous dans le secteur, les choix étant limités à Roberval ou Alma;

**CONSIDÉRANT QUE** la SAAQ offre seulement une journée par mois à Dolbeau-Mistassini, ce qui oblige les citoyens de la MRC à se déplacer à Roberval ou à Alma, pour réaliser leur examen pratique au moment qui leur convient le mieux;

**CONSIDÉRANT QUE** Dolbeau-Mistassini est la 3<sup>e</sup> Ville d'importance dans la région et la 2<sup>e</sup> en importance au Lac-St-Jean (après Alma);

**CONSIDÉRANT QUE** les élus de la Municipalité souhaitent être traités équitablement avec les autres municipalités du Québec;

565-07-22

**IL EST PROPOSÉ PAR** Tony Paré,

**APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS PRÉSENTS**

**QUE** le conseil de la municipalité de Saint-Edmond-les-Plaines demande :

- que la SAAQ envisage ouvrir un Centre de services à Dolbeau-Mistassini similaire à celui de Roberval ou d'Alma; et,
- qu'il soit possible pour les citoyens du pays de Maria-Chapdelaine de choisir le Centre de services de Dolbeau-Mistassini lors de la prise du rendez-vous.

**QUE** copie de la présente résolution soit transmise à Mme André Laforest, ministre des Affaires municipales et de l'Habitation et ministre responsable de la région du Saguenay-Lac-St-Jean et à Mme Nancy Guillemette, députée de la circonscription de Roberval.

**4.2. RESPONSABLE DE MISSION – SÉCURITÉ CIVILE (ACTUALISATION DES INTERVENANTS AU PLAN DE MESURES D'URGENCE)**

**CONSIDÉRANT QU'**il y a lieu d'actualiser l'organigramme de l'organisation municipale de sécurité civile (OMSC)

566-07-22

**IL EST PROPOSÉ PAR** Josée Lavoie,

**APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS PRÉSENTS**

**DE** procéder aux modifications suivantes :

- Coordonnateur municipal :  
Alexandre Pigeon en remplacement de Pascale Deschesnes  
Marie-Lou Gouzy Darveau en remplacement de  
Gabrielle Fortin-Darveau
- Mission administration :  
Danielle Bernard en remplacement de Maryève Picard
- Mission transport :  
Bruno Simard en remplacement de Maxime Lapointe
- Mission santé :  
Marlène Deschesnes en remplacement de Janic Lavoie

**5. VOIRIE**

**5.1. MTQ – CONTRAT DE DÉNEIGEMENT SORTIE DE PAROISSE**

567-07-22

**IL EST PROPOSÉ PAR** Marlène Deschesnes,

**APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS PRÉSENTS**

**D'ACCEPTER** l'offre du ministère des Transports du Québec pour le renouvellement du contrat des travaux de déneigement, déglacage, fourniture des matériaux sur une partie de la collectrice de Saint-Edmond-les-Plaines d'une longueur pondérée de 3.51km valide jusqu'au 1<sup>er</sup> juin 2023, renouvelable par tacite reconduction pour une ou deux périodes additionnelles et successives de 12 mois chacune, pour un montant de 24 184,50 \$ ;

**D'AUTORISER** Martine Verville, mairesse à signer le contrat no 6808-22-4918 à cet effet.

## 5.2. PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE

**CONSIDÉRANT QUE** nous avons reçu la confirmation d'une aide financière maximale de 25 000 \$ pour des travaux d'amélioration des routes de la Municipalité;

**CONSIDÉRANT QUE** 25 000 \$ est prévu au budget pour de l'asphaltage;

568-07-22

**IL EST PROPOSÉ PAR** Carolle Bouchard,

### **APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS PRÉSENTS**

**DE** demander des soumissions sur invitation pour de l'asphaltage mécanique aux entreprises suivantes :

- BR asphalte de Saint-Félicien;
- Dufresne asphalte de Mashteuiatsh, et
- Asphalte Dallaire et Saint-Pierre de Saint-Félicien.

Les soumissions seront reçues jusqu'à 16 h le 1<sup>er</sup> août.

## 6. CORRESPONDANCE

### 6.1. MAISON COLOMBE-VEILLEUX

569-07-22

**IL EST PROPOSÉ PAR** Josée Lavoie,

### **APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS PRÉSENTS**

**DE** faire un don de 150 \$ à la Maison Colombe-Veilleux de Dolbeau-Mistassini.

## 7. REPRÉSENTATIONS DES ÉLUS SUR LEURS COMITÉS

Brefs résumés des rencontres du mois.

## 8. AFFAIRES NOUVELLES

Aucun nouveau sujet à ajouter.

## 9. FIN DE LA RENCONTRE

570-07-22

**IL EST PROPOSÉ PAR** Tony Paré,

### **APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS PRÉSENTS**

**QUE** la présente assemblée soit et est levée à 20 h 55.

---

Martine Verville  
Mairesse

---

Danielle Bernard  
Directeure générale et greffière-trésorière par intérim

« Je, Martine Verville, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

---

Martine Verville, mairesse